[illegible], on se sépara sans avoir toutefois pris de résolutions définitives.

Aussi, ce matin, songeant sagement que le concours de places manqué pourrait être de quelque grave conséquence pour le service militaire de certains élèves, les massiers décidèrent d'envoyer une délégation à M. Dubois, directeur de l'école.

Cependant, la cour s'encombre d'élèves en costume de travail, portant sous le bras leurs planches et leurs équerres. Ils s'engouffrent sous une voûte et s'engagent dans l'étroit couloir situé au bas du bâtiment des loges. Aux deux premiers étages, des têtes se montrent aux fenêtres. Ce sont celles des sculpteurs qui concourent en ce moment pour le prix de Rome.

Des cris et des chants s'élèvent : « Entrerons pas ! entrerons pas ! »

— Où sont les pompes ? Amenez les pompes !

Le bruit circule en effet depuis un moment, que M. Dubois a fait introduire des pompes à incendie dans l'école. C'est du moins ce que les massiers envoyés en ambassade reviennent dire pour calmer les *« grévistes »* et *les engager* à prendre part au concours. Mais cette nouvelle est accueillie avec des non de conviction.

Les sculpteurs logistes profitent de l'embarras des manifestants pour bombarder de terre ou répandre sur eux des cuvettes d'eau ; les gardiens de l'école, à la casquette galonnée, se fâchent et menacent de faire rayer les délinquants.

Au moment où le tumulte et le tohu-Bohu sont à leur comble, vers neuf heures et demie, arrive une pompe que le directeur de l'école a fait venir pour calmer les esprits.

Et cela les calme, en effet ; les hourras éclatent de tous côtés, et, satisfaits d'avoir attiré l'attention sur eux *sans doute plus que* d'être protégés en cas d'incendie, les architectes de première classe gravissent à l'envie l'escalier du bâtiment des loges.

L'enfant coupé en morceaux

Suite de l'enquête. — Résultats négatifs

Paris, 1er juin. — On n'a pas encore trouvé la misérable mère qui a tué son enfant et en a jeté la tête dans une latrine du boulevard de la Contrescarpe.

M. de Mauroy, commissaire de police du quartier des Quinze-Vingts, s'est rendu hier dans différentes écoles où on lui a donné les noms de plusieurs élèves, fils d'employés de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, se destinant ou s'étant destinés à l'école Turgot.

Le magistrat fera une enquête discrète chez les parents de ces élèves, dont la liste est assez longue. Trouvera-t-il, au cours de ces recherches, la misérable femme qui a découpé son enfant en morceaux ? Il n'ose trop l'espérer.

Cependant, il semble que l'enquête d'aujourd'hui offre à la justice de grandes chances de découvrir la coupable.

Tous les jours des dénonciations anonymes arrivent au bureau de M. de Mauroy et à celui de M. Bourillon, juge d'instruction. Mais aucune n'a mis encore les magistrats instructeurs sur une piste sérieuse.

C'est tout au plus si l'on a eu un moment d'espoir, l'autre jour, quand on a su qu'une femme correspondant au *signalement* de la mère dénaturée se rendait souvent chez un commerçant de la rue de Charenton. Ce commerçant interrogé a donné l'adresse de la cliente désignée ; ce n'était pas la coupable. Le mystère plane donc, plus épais que jamais, sur l'atroce infanticide qui a ému Paris.

Brûlée vive

Paris, 1er juin. — Ce matin, vers neuf heures un incendie dont on ignore les causes, s'est déclaré au numéro 24, rue Albouy, dans un appartement situé au fond de la cour au troisième étage, et occupé par les époux Gachot. Au moment où le feu se déclara, Mme Gachot, âgée de cinquante-deux ans, *fleuriste*, se trouvait seule dans son appartement.

Comment le sinistre éclata-t-il ? L'enquête faite par le commissaire de police le révèlera peut-être. Toujours est-il qu'au moment où les pompiers pénétrèrent dans la pièce où se trouvait Mme Gachot, cette dernière était complètement carbonisée.

LA PESTE AUX INDES

Le docteur Yersin

Marseille, 1er juin. — Par le *Salazie*, arrivé ce matin, j'ai pu avoir des renseignements tout particuliers sur les travaux du docteur Yersin. Un de ses collaborateurs, qui rentre en France, *l'a quitté à Mandvie, une des villes les plus* éprouvées par le fléau, puisque sur dix mille habitants, deux mille ont été atteints. Son champ d'études est très étendu et le docteur Yersin y donne gratuitement ses soins à tous *ceux qui les demandent ; il inocule le virus curatif* aux malades et le virus préservatif à ceux qui consentent à se le laisser appliquer.

Sa tâche, au début, n'a pas été commode et il a fallu vaincre les répugnances des indigènes. De plus, notre éminent compatriote est très jalousé par ses confrères étrangers et notamment par un docteur allemand, qui, dernièrement, atteint de la peste ainsi que son domestique, refusa de se laisser inoculer par le docteur Yersin. Après sa guérison, il a déclaré publiquement qu'il aurait préféré mourir plutôt que de contribuer au renom du médecin français.

Les nouvelles générales de la peste aux Indes sont meilleures. Le fléau est en décroissance. A Bombay, le nombre des cas est tombé à 98 pour la semaine qui a précédé l'arrivée du *Salazie*. Il n'y a plus aucun Européen d'atteint.

A Bombay, on continue néanmoins à prendre toutes les précautions possibles au passage des navires. Les passagers qui s'embarquent sont visités par une commission médicale et les femmes par une doctoresse anglaise qui parle français et qui s'est distinguée par de nombreux actes de dévouement pendant l'épidémie. Cette visite est complétée par une autre inspection à bord, où on ne reçoit aucun malade.

On voit que nous pouvons nous considérer comme à l'abri du fléau, d'autant que l'on ne prend à Bombay ni marchandises, ni provisions ni eau.

LA GUERRE TURCO-GRECQUE

La situation se complique de plus en plus. Les petits Etats des Balkans *prennent* part maintenant à l'agitation orientale, et l'on s'attend à chaque instant à un coup de théâtre, coup machiné sans doute par une grande puissance.

Au surplus, voici les télégrammes reçus dans la matinée !

Préparatifs militaires

On télégraphie de Constantinople au *Standard* que les préparatifs militaires continuent sans interruption. Les dépôts de Roumélie ont reçu l'ordre d'envoyer toutes les troupes disponibles à la frontière, afin de combler les vides considérables causés par les blessures et les maladies. Des instructions ont été envoyées aux commandants du district de Marmora, pour la mobilisation des recrues et des rédifs et pour la formation d'une réserve destinée au corps d'Andrinople.

L'état-major de ce corps a été chargé d'inspecter la frontière du côté des monts Rhodope.

L'agitation dans les balkans

Les armements ininterrompus commencent à provoquer une inquiétude générale dans l'Europe orientale.

La *Correspondance politique de Vienne* annonce que le gouvernement serbe se prépare à demander un crédit supplémentaire de quatre millions de francs pour faire face aux dépenses causées par la guerre turco-grecque.

Le correspondant du *Daily Mail*, à Paris, a eu une entrevue avec un homme d'état serbe qui est d'avis que, si la Turquie fait une démonstration contre la Serbie, **ni la Russie, ni l'Autriche ne pourront retenir plus longtemps la Serbie et la Bulgarie.**

Il ne semble pas d'ailleurs qu'il faille compter sur l'entente inébranlable des petits Etats des Balkans pour garantir la paix. On nous télégraphie en effet de Vienne :

« Les négociations préliminaires qui viennent d'avoir lieu entre les gouvernements de Bulgarie, de Serbie et du Montenegro, en vue d'entreprendre à Constantinople une démarche collective, n'ont pas abouti. On apprend de Belgrade qu'on s'est aperçu au cours des négociations que la Bulgarie, foulant aux pieds les engagements contractés par elle vis-à-vis de ses alliés, entendait poursuivre seule des ambitions tout à fait exagérées ».

L'escadre anglaise

L'Angleterre, selon son habitude, prend ses précautions de façon à n'être pas surprise par les événements.

On télégraphie d'Athènes au *Standard* :

« Un fournisseur de la marine a reçu des ordres pour l'approvisionnement d'une flotte anglaise de **quarante navires** qui seront concentrés au Pirée et à Phalère. »

La Grèce espère

On télégraphie d'Athènes au *Times* que la rapidité avec laquelle la Turquie augmente ses armements et inonde ses territoires d'Europe de troupes fraîches, le bruit de préparatifs militaires en Russie et d'une activité inusitée de la flotte anglaise dans la Méditerranée, l'agitation manifeste qui règne en Bulgarie et en Serbie, tous ces symptômes absorbent l'attention des journaux grecs. Quelques-uns entretiennent l'espoir qu'une rupture va se produire dans le concert européen et que la Grèce pourra tirer *profit du tiraillement entre* les puissances.

Dans tous les cas, le gouvernement grec agit comme si les négociations pour la paix ne devaient pas aboutir. On télégraphie d'Athènes :

« La Grèce continue ses préparatifs militaires. Un grand navire du port d'Anvers vient d'arriver au Pirée portant un chargement de plusieurs milliers de fusils Gras, commandés en Belgique et cinq cent mille cartouches.

» Le bâtiment turc de la compagnie Hadji Daouti, de Smyrne, qui a été capturé près de Ténédos et dont on a fait un transport, a pris à bord huit cents soldats de l'infanterie de marine. Ils sont destinés à renforcer les équipages de l'escadre de l'est. »

Le retour des Garibaldiens

Londres, 1er juin. – On télégraphie de Corfou au *New-York Herald* :

Ricciotti Garibaldi et 500 garibaldiens sont arrivés aujourd'hui au Pirée sur le vapeur *Urana*, escorté de la canonnière *Paralos*.

Ils n'ont pu débarquer tout d'abord, mais ont été autorisés ultérieurement à le faire sur ordre d'Athènes. Ils partent ce soir pour Brindisi.

Le gouvernement a alloué à chaque officier 60 fr. et à chaque soldat 40 fr. de dépenses de voyage. Une centaine restent ici.

Il font grand éloge des soldats grecs et du général Smolenski.

Massacres de chrétiens

EN CRÈTE

Athènes, 1er juin. – Les journaux enregistrent les massacres exécutés par les Turcs dans le village de Galise, près Candie. Une dizaine de chrétiens, parmi lesquels trois femmes et un enfant ont été atrocement massacrés. Les notables de Candie ont protesté. Le gouverneur a arrêté six Turcs, mais la population turque est accourue devant le palais du gouverneur pour demander leur mise en liberté. Les amiraux ont déclaré aux insurgés crétois que le rappel des troupes turques était décidé.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

LE PROCÈS TAUSCH

Berlin, 1er juin. – La déposition du conseiller de légation Hamann a provoqué un incident ce subordonné du baron Marschall a fait les plus grands efforts pour établir la responsabilité de Tausch ; il a évoqué les récits d'un éditeur de Leipzig tendant à démontrer que Tausch a organisé une campagne contre M. de Caprivi.

Les défenseurs de Tausch protestent contre cette déposition ; ils déclarent qu'ils exigeront la citation de l'éditeur et, au besoin, celle de M. de Caprivi.

La déposition de M. Sebaldt, journaliste, ayant appartenu à la police, présente de nombreuses contradictions. Le défenseur de Luetzow dit que le changement d'attitude du témoin est motivé par la promesse qui lui a été faite de sa réintégration dans la police politique. Il révèle les termes de l'entretien qui a eu lieu entre le témoin et le commissaire de police Wittich.

Le ministère public dit que, du moment où ce commissaire est soupçonné d'avoir influencé le témoin, il requiert sa comparution.

De nouveaux incidents qu'on prévoit prolongeront sans doute la durée du procès.

Berlin, 1er juin. – Deux commissaires de police cités par la défense déclarent qu'il y a 14 ans, lorsqu'ils furent chargés de perquisitionner à la rédaction du *Tageblatt*, Levysohn donna sa parole d'honneur que le manuscrit incriminé n'existait plus.

Une perquisition amena la découverte du manuscrit. Levysohn introduit déclare qu'il était de bonne foi alléguant que l'usage constant est de détruire les manuscrits. Il ne s'explique comment celui dont il s'agit existait encore.

Le président adjure Levysohn de dire la vérité au sujet de Tausch. Il s'agit de l'existence d'un homme. Levysohn maintient sa précédente déclaration. Les défenseurs soumettent le témoin à un réquisitoire serré.

Ils lui demandent s'il n'avait pas de haine contre Tausch. Levysohn révèle alors que Tausch s'adressa jadis à lui afin de conclure un emprunt. Il réussit à lui trouver un bailleur de fonds. Tausch ne conteste pas cette allégation et ajoute *qu'il ne croit pas à de l'animosité de la part de Levysohn. Il s'agit d'un malentendu.*

La longueur de la disposition de Levysohn qui a été coupée par des questions contradictoires des défenseurs a affaibli l'effet décisif escompté par le ministère public.

Dernière Heure

Le voyage de M. Félix Faure

EN RUSSIE

Paris, 1er juin. – Le voyage en Russie, de M. Félix Faure, dont l'*Agence Nationale* avait parlé il y a quatre semaines, est aujourd'hui officieusement annoncé.

La date, bien que d'ores et déjà arrêtée entre l'empereur de Russie et l'Elysée depuis le retour à St-Pétersbourg de M. de Montebello, ne sera communiqué au Parlement que lorsque tous les détails relatifs au déplacement présidentiel seront arrêtés.

Il est à peu près certain que le Président de la République se rendra en Russie par mer, à bord d'un croiseur cuirassé escorté de l'escadre du Nord ou tout au moins d'une division navale.

Dès que le gouvernement danois a connu l'intention du président de la République, M. Félix Faure a été invité à s'arrêter à Copenhague.

Il est probable qu'il sera déféré à ce désir du roi Christian mais rien n'est encore officiellement décidé.

Le président de la République serait accompagné du ministre des affaires étrangères, du général de Boisdeffre et des officiers de sa maison militaire.

Chronique Régionale

Les socialistes Calaisiens

M. Naudin, le rédacteur en chef du *Petit Calaisien* dans une lettre ouverte à M. Delcluze déclare qu'il est résolu à sortir de la situation créée par ses attaques et propose un débat contradictoire dans les colonnes mêmes de son journal.

Notre confrère commence par démentir un certain nombre d'affirmations du protégé du *Réveil*.

Vous avez prétendu, dit-il, ou laissé prétendre que c'est moi, qui avais en sous-mains suscité, contre la vôtre, la candidature de Salembier. — C'est faux, archi-faux !

Vous avez dit ou laissé dire que je ne voulais pas de vous comme maire, parce qu'avec votre esprit d'indépendance, je n'aurais pu vous conduire à ma guise. — C'est faux et idiot !

Vous avez donné ou laissé à entendre, aux Socialistes du *Réveil*, que j'avais eu, en outre, pour but, en vous privant de l'écharpe municipale, de vous empêcher d'être candidat aux élections législatives, pour faciliter l'éclosion d'une candidature radicale, celle du docteur Guyot ! — C'est faux et grotesque !

Vous avez propagé ou laissé propager le bruit que vous étiez la victime innocente des « basses *intrigues de Salembier. — C'est faux et misérable !*

Vous avez fait ou laissé croire, qu'en acceptant le siège que vous convoitiez, Salembier s'était fait le complice, payé peut-être des francs maçons et des bourgeois ? — C'est faux et cyniquement calomnieux !

Si M. Delcluze se refuse à dévoiler enfin les *Dessous de l'élection*, le *Petit Calaisien*, d'accord avec la section du *Parti Ouvrier*, fera lui-même « l'historique des élections de mai, de la période électorale qui les a précédées et de la retraite affectée de Delcluze de fin 1894 à mai 1896,

En tout état de choses, nous avons donc la certitude d'être initiés sous peu aux mœurs de coulisses du parti guesdiste. Ça ne manquera pas d'intérêt !

La ligne de Saint-Amand à Hellemmes

La ligne de Saint-Amand à Hellemmes-Lille, exploitée par la Compagnie des chemins de fer économiques du Nord, sera mise en activité seulement dans la section de Saint-Amand à Lezennes. Elle desservira les points suivants :

Saint-Amand (gare du Nord), Lecelles (station), Lecelles (halte), Rumegies (halte), Rumegies (arrêt facultatif), Aix, Planard, Mouchin, Bercu, Bachy (arrêt), d'Hotel (arrêt), Bachy (halte), Bourghelles Quennaumont, Cysoing (halte), Cysoing (1er arrêt), Cysoing (2e arrêt), Bouvines, Bas-Sainghin, Sainghin, Grand-Sainghin, les Quatres-Cantons, Lezennes.

Voici les heures de départ et d'arrivée aux points extrêmes :

Départ de Lecelles (halte) à 4 h. 10 du matin ; arrivée à Lezennes à 5 h. 56. Départ de Saint-Amand à 9 h. du matin ; arrivée à Lezennes à 10 h. 57. Départ de Saint-Amand à 2 h. du soir ; arrivée à Lezennes à 3 h. 57. Départ de Saint-Amand à 6 h. 20 du soir ; arrivée à Lecelles (halte) à 6 h. 31.

Départ de Lezennes à 6 h. 03, 11 h. 43 du matin et 4 h. 18 du soir ; arrivée à Saint-Amand à 8 h. du matin, 1 h. 40 et 6 h. 15 du soir.

Déclaration d'utilité publique

Par décret en date du 28 mai, la société philanthropique et humanitaire la « Maison du Marin », de Dunkerque, a été déclarée établissement d'utilité publique.

Vélocipédistes militaires

Une épreuve ayant pour but de constater l'aptitude des candidats à l'emploi de vélocipédiste militaire, laquelle comprendra une course sur route de 60 kilomètres à parcourir en moins de 6 heures, aura lieu dans le 1er corps d'armée, le 28 août, pour les hommes de l'armée active dans leur dernière année de service, le 28 août et le 2 octobre pour les réservistes et les territoriaux.

Elle sera exécutée conformément aux dispositions du règlement du 5 avril 1895 et aura lieu simultanément dans les places ci-après désignées : Lille, Valenciennes, Condé, Landrecies, Le Quesnoy, Cambrai, Douai, Maubeuge, Avesnes, Dunkerque et Bergues.

Pourront prendre part à cette épreuve, les hommes de la réserve et de l'armée territoriale de toutes armes, y compris les sous-officiers et caporaux.

Les primes du festival d'Hazebrouck

Voici la liste des prix et primes du festival qui a eu lieu dimanche et lundi à Hazebrouck :

Prix de défilé et d'apparat. — Musique et pompiers d'Henin-Liétard ; fanfare et pompiers de St-Omer.

Prix supplémentaires de défilé et d'apparat. — Musique et pompiers d'Ypres ; musique et pompiers de Bailleul, musique et pompiers de Poperinghe.

Prix de tenue. — Musiques : Musique communale de St-Omer ; musique des sapeurs-pompiers de Béthune ; prix supplémentaire, fanfare des trompettes de Roubaix.

Pompiers : Armentières et La Bassée ; prix supplémentaire, Gravelines.

Prix de tir. — Pompiers : Pompiers : 1re catégorie (compagnie de 50 hommes et au-dessus) : 1er prix, 200 fr., Arques ; 2e, 150 fr., Armentières ; 3e, 75 fr., Bergues.

2e catégorie (compagnies de 20 hommes au minimum jusqu'à 50) : 1er prix, 100 fr., Pitgam ; 2e, 90 francs, Bollezeele ; 3e, 80 fr., Wormhoudt ; 4e, 50 fr., Nieppe ; 5e, 30 fr., Socx.

Les primes ont été reparties au tirage au sort de la façon suivante :

Harmonies et Fanfares. : 1re catégorie (musique de 50 exécutants et au-dessus) : Prime de 600 fr., musique de Bergues ; 300 fr, La Madeleine ; 125 fr., Lapugnoy ; 75 fr., Estaires.

2e catégorie (musiques de 20 exécutants au minimum et au-dessus) ; 300 fr., fanfare de Loon-Plage ; 150 fr. Wizernes ; 100 fr., fanfare des pompiers de St-Omer ; 75 fr., Longuenesse ; 50 fr., Coudekerque-Branche ; 50 fr. Steenvoorde ; 50 fr., Steenbecque ; 40 fr., Esquelbecq ; 30 fr., Arques ; 25 fr., Divion.

Primes tirées au sort entre les compagnies de pompiers ayant pris part au concours et n'ayant pas remporté de prix : 1re catégorie, 100 fr., Bourbourg ; 75 fr., Poperinghe ; 50 fr., Audruicq — 2e catégorie : 50 fr., Méteren ; 30 fr., St-Martin-au-Laert ; 30 fr., Cassel ; 25 fr., Socx ; 20 fr., Esquelbecq.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ouvriers, restez libres !

J'ai suivi avec un extrême intérêt la création de la verrerie ouvrière d'Albi ; sincèrement j'ai souhaité que cette entreprise fût couronnée de succès. Mais à ce succès, je n'y ai jamais cru... Pourquoi ? Parce que je savais que les ouvriers faisaient fausse route et qu'ils devaient être avant peu victimes de la tyrannie collectiviste, cette tyrannie anonyme qui fait d'eux des automates soumis à des comités tout puissants.

Les ouvriers pouvaient par l'union intelligente par la solidarité s'ouvrir un large avenir, réclamer plus de bien-être ; ils devaient pour arriver à ce but conserver entière leur liberté : ils ont, au contraire, abdiqué tous leurs droits entre les mains de quelques politiciens qui prétendent aujourd'hui les mener militairement.

C'est contre cette tyrannie inévitable avec la théorie collectiviste que se sont révoltés les *ouvriers de la verrerie ouvrière d'Albi*. Ils n'avaient plus de patron, il est vrai, mais au-dessus d'eux régnait despotique le comité qui ne leur permettait aucune discussion, aucune contradiction et qui exigeait d'eux une passivité de bœuf tirant sous le joug. *Non, je le répète*, ce n'est pas dans le collectivisme que les ouvriers trouveront les améliorations auxquelles ils ont droit.

Ils les trouveront dans l'émancipation complète de leur personnalité *qui est possible* avec les lois démocratiques qui régissent aujourd'hui la société moderne — et les lois meilleures et plus démocratiques encore qui régiront la société de demain — ils les trouveront en restant des hommes libres qui, ayant conscience de leurs droits, connaissent les devoirs qu'ils ont à remplir ; ils les trouveront dans la solidarité réelle, bien comprise, celle qui doit unir les hommes qui vivent de la même vie, qui partagent les mêmes souffrances et les mêmes espoirs !

Parmi vous, pour défendre votre cause qui est belle, qui est noble, choisissez les meilleurs, les plus sages, les plus sincères, mais ne la remettez pas entre les mains de politiciens qui ne pensent qu'à vous asservir et qu'à vous exploiter.

Oui, vous avez droit à une plus large place dans la société, vous avez droit à plus de bien-être, à plus de justice.

La République qui a brisé toutes les contraintes, *qui a permis à l'individualité d'atteindre sa* pleine évolution, a ouvert la voie à l'émancipation raisonnée, progressive de toutes les classes de la société.

Je vous dis cela parce que je vous aime, parce que j'ai été élevé au milieu de vous et parce que je sais qu'en vous résident les robustes et vivaces énergies qui font les peuples forts et virils !

Mais pour atteindre le but désiré, conservez la liberté que vos aïeux ont si péniblement conquise, n'abdiquez pas vos droits entre les mains de quelques meneurs. Unissez-vous, c'est votre droit, c'est même votre devoir ; groupez-vous, serrez les rangs pour votre émancipation réelle, intelligente. Créez des caisses de chômage ; ensemble recherchez les moyens pratiques d'améliorer votre sort.

Les pouvoirs publics ne demandent qu'à vous aider. Intéressez vos patrons à vos œuvres de solidarité, faites leur comprendre que pour eux *l'heure des concessions a sonné et qu'ils ont* envers vous de nombreux devoirs à remplir. Et remarquez bien que je ne vous dis pas d'abandonner vos libertés entre les mains des patrons. Cette liberté conservez-la et, à l'abri des lois et réglements qui vous protègent, servez-vous en pour faire valoir vos droits.

Ouvriers, restez libres ! Etant libres vous serez forts, étant unis vous serez invincibles ! N'acceptez aucune tyrannie, pas plus la tyrannie collectiviste que la tyrannie patronale qui disparaîtra forcément sous la poussée des idées nouvelles.

MAX.

Mouvement des Halles Centrales

D'année en année, le mouvement commercial de la criée s'accentue aux Halles Centrales.

Les transactions y prennent une marche croissante, suivie d'une prospérité indiscutable.

Pourtant, on peut affirmer que depuis le mois de juillet 1896, époque à laquelle M. Auguste Catteau a été nommé facteur à la criée, le mouvement des transactions des criées a fait un bond formidable en avant.

Les denrées, légumes et autres ont pris le chemin de nos Halles et ce dans le plus grand intérêt des expéditionnaires qui trouvent là un sûr moyen d'écouler leurs produits dans des conditions avantageuses et dans tous les cas peu risquées.

Dans les cinq premiers mois de l'année 1895, le chiffre des affaires traitées s'était élevé à 10.482 fr. 85.

En 1896, pendant la même période, il a été de 17.426 fr. 18, soit une augmentation sur 1895, de près de 7.000 fr.

Cette marche ascendante s'est poursuivie de la façon la plus heureuse, car pendant les cinq premiers mois de 1897, le total des ventes à la criée s'est élevé à 69.880 fr. 50, marquant une augmentation de plus de 50,000 fr. sur 1896 et une de plus de 59,000 fr. sur 1895.

Ces chiffres se dispensent de tout commentaire. Ils prouvent que le facteur proposé à la criée déploie de l'activité, qu'il a su drainer vers notre marché central des produits de plus en plus nombreux, de plus en plus variés.

Il est à souhaiter que M. Catteau ne s'arrête pas en si beau chemin.

Succès d'un roubaisien

Nous lisons dans le *Journal d'Amiens* :

Mercredi dernier, une commission composée de MM. Bouchel, chef de musique au 72e ; Carboni, directeur de l'Harmonie et Mohr, a entendu les candidats à l'emploi de professeur de cor à l'Ecole de musique.

M. Ferret, professeur à Roubaix, a obtenu le n° 1.

Comme résultat, notre concitoyen est désigné pour remplir les fonctions de professeur de cor à l'école de musique d'Amiens.

Tout en regrettant le départ de M. Ferret, nous ne pouvons que le féliciter de la distinction dont il vient d'être l'objet.

Son départ laissera un vide dans la Grande-Harmonie où son talent était justement apprécié. Il manquera beaucoup aussi à notre Ecole nationale de musique où M. Ferret comptait autant d'amis que de professeurs.

Examens du certificat d'études primaires

Les examens du certificat d'études primaires auront lieu cette année aux dates et lieux indiqués ci-après :

Roubaix-Ouest : Mercredi 9 juin, pour les filles, à l'école de filles de la rue de Soubise, et pour les garçons, Lundi, 12 juillet, à l'école de la rue du Bois.

Roubaix-Est : Vendredi 2 juillet, pour les garçons, à l'école de la rue d'Hem, et Samedi 3 juillet, pour les filles a l'école de la rue du Coq Français.

Roubaix-Nord : *Vendredi 9 juillet, pour les* garçons, à l'école de la rue Montaigne, et Samedi 10 juillet, pour les filles, à l'école de la rue Saint-Vincent-de-Paul.

Enseignement primaire

M. Edmond Dazin, directeur de l'école de garçons de la rue du Moulin, vient de recevoir une médaille de bronze de la Société Française de Tempérance.

Nous félicitons M. Dazin de la distinction dont il vient d'être l'objet.

Emouvant sauvetage

Hier après-midi, des bambins jouaient au bord du canal, au quai de Calais. Parmi eux se trouvait Marcel Gallez, âgé de 3 ans, demeurant rue du Duc, 15.

Les enfants étaient joyeux, ils se bousculaient quand, tout à coup, on ne sait trop comment, le jeune Marcel fit la culbute et tomba à l'eau.

Il allait infailliblement périr, lorsqu'un brave citoyen, un ouvrier, Ferdinand Séez, 24 ans, demeurant lui aussi rue du Duc, vit le danger que courait l'enfant.

N'écoutant que son courage le brave M. Séez se précipita tout habillé dans l'eau et fut assez heureux pour saisir Marcel au moment où celui-ci allait disparaître et parvint à le ramener sur la berge.

Prenant ensuite l'enfant dans ses bras, il le porta chez ses parents, suivi d'une foule de gens qui le félicitaient de son heureuse intervention.

XXIIIe Fête Fédérale de Gymnastique

On nous prie d'insérer la note suivante :

AUX SOUSCRIPTEURS ET AUX DONATEURS

Le comité d'organisation de la XXIIIe Fête Fédérale de Gymnastique et, en particulier, les membres de la 5e commission, remercient les personnes généreuses qui, par leur libérales offrandes, ont permis de constituer plus de 700 prix d'une valeur totale de plus de 40,000 fr.

Ils remercient les corps constitués et les personnages officiels qui ont montré par leurs magnifiques dons, tout l'intérêt qu'ils portent au développement de la gymnastique en France.

Le comité présente l'expression de sa gratitude à tous les Roubaisiens qui ont bien voulu se charger de recueillir les souscriptions et qui, pendant plusieurs mois, ont dépensé dans cette délicate mission toutes les ressources de leur dévouement et de leur intelligente initiative.

Les enfants de Roubaix que les exigences de la vie retiennent loin de la ville natale, et qui, cependant, ont voulu participer à la Fête Fédérale en envoyant de superbes prix, ont un droit tout spécial aux remerciements de tous : le comité envoie un fraternel salut et un chaleureux merci aux Roubaisiens de Buenos-Ayres et de Montevideo.

Merci également aux colonies françaises d'Orient et d'Amérique qui, pour montrer la solidarité qui les unit à la mère-patrie, se sont associés par de nombreux dons au grand concours de gymnastique de Roubaix.

A tous les donateurs, à tous les souscripteurs, le comité de la XXIIIe Fête Fédérale présente encore une fois ses plus sincères remerciements.

Le Comité d'organisation,
Les membres de la 5e Commission.

* *

Les journalistes étrangers conviés à la Fête Fédérale sont avisés que M. Jules Noyelle, délégué à la presse, se tient à leur disposition pour répondre à leurs demandes de renseignements ; adresser les correspondances rue du Trichon, 66, Roubaix.

Une salle de rédaction sera mise à la disposition de MM. les journalistes étrangers, salle Meurillon, 20, rue Nain, à proximité de l'Hôtel des Postes et Télégraphes pendant la durée de la fête.

Les Accidents

Une tisserande, Maria Bocquet, femme Lefebvre, âgée de 22 ans, demeurant rue des Longues-Haies, travaillant chez MM. Wibaux-Florin, rue de la Fosse-aux-Chênes est tombée en circulant autour de son métier et s'est foulée le pouce droit.

Elle a reçu les soins de M. le docteur De Gandt,

— Un sieur Emile Sackx, âgé de 18 ans, apprêteur chez MM. Motte-Delescluse frères, a reçu sur le gros doigt du pied gauche, un ballot du poids de 200 kilos.

M. le docteur Bernard lui a donné des soins.

Lundi soir, un accident s'est produit à la filature Motte et Blanchot.

Un bacleur, Louis Lefrançois, âgé de 17 ans, demeurant rue Desbonnet, a eu la cuisse gauche fracturée par le chariot, d'un métier à filer qu'un autre ouvrier avait déclanché involontairement en passant.

M. le docteur Leurelle, après avoir donné des soins au blessé, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Un bec de gaz brisé

Lundi après-midi, M. François Marquette, messager à Leers, a brisé avec sa voiture un bec de gaz en passant rue de l'Hospice.

M. le directeur de la compagnie d[illegible] a été aussitôt prévenu.

Ecole Nationale des Arts industriels

Le ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, vient de faire don à la bibliothèque, par l'intermédiaire de la mairie de Roubaix, d'un ouvrage en langue américaine intitulé : « Dixième annuel du rapport de la commission du travail. »

Les ivrognes

— Les nommés Louis Séronille, âgé de 52 ans, tisserand, demeurant rue de Blanchemaille, 54 ; François Devriesse, âgé de 32 ans, demeurant rue du Fontenoy et Desmettre, âgé de 53 ans, demeurant rue Sainte Elisabeth ont été arrêtés pour ivresse et écroués au dépôt.

Un nommé Achille Libbrecht, âgé de 33 ans, demeurant Grande-Rue, 231, a été arrêté pour ivresse *et bris de clôture chez Mme Lambrecq, cabaretière*, Grande Rue, 251.

— Lundi après-midi, vers cinq heures, un ivrogne, Arthur Mazure, âgé de 19 ans, demeurant rue de l'Alma, se mettait à injurier l'agent Rousseau, de service à l'angle de la rue de Lannoy et du boulevard Gambetta.

L'agent voulut le conduire au poste, mais l'ivrogne se mit alors à lui administrer une volée de coups de pied et de poing. Ce n'est qu'avec l'aide des agents Delcour et Willaumez que Mazure a pu être maintenu et conduit au dépôt.

Commencement d'incendie

Lundi soir, vers sept heures, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Louis Honoré, marchand de meubles, rue du Moulin, 118. Le feu a pu être éteint à l'aide de *quelques seaux d'eaux*. Les dégâts couverts par une assurance s'élèvent à 300 francs.

Le halage électrique

La constitution de la *Société de Traction électrique* a rencontré auprès des capitalistes sérieux une faveur telle que les fondateurs de la Société n'ont pas hésité à exécuter les travaux du premier tronçon de la ligne, partie comprise entre Béthune et Pont-à-Vendin, qui sera mise en exploitation dès le mois de Juillet prochain.

Les délégués des Chambres de commerce de Dunkerque, Douai, Cambrai, Béthune et Reims ont émis un avis favorable à ce nouveau mode de traction, qui, d'autre part, est assuré du concours des Compagnies houillères du Nord et du Pas-de-Calais, les premières intéressées au succès de l'entreprise.

Constituée sans apport de la part des fondateurs, dirigée par des ingénieurs et des industriels de la région, gens pratiques et expérimentés, la *Société de traction électrique* se présente dans des conditions exceptionnelles.

Le capital fixé à 2.700.000 francs est déjà en partie souscrit. Cet empressement du public s'explique, car les capitalistes ont rarement l'occasion d'entrer dans une affaire qui assure la certitude d'une importante plus-value, un revenu très rémunérateur et la plus complète sécurité.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX
5, rue du Château, 5

Séances des 29 et 30 Mai 1897

Versements

Roubaix.	Samedi.	69 dép.	dont 9	nouv.	19,485
Id.	Dimanche	166	— 28	—	21,517
Lannoy	—	23	— 3	—	6,038
Croix	—	11	— 2	—	4,125
Wattrelos	—	15	— 1	—	2,890
Ascq	—	»	— »	—	»
Totaux. . .		284	43		54,055

Remboursements

Roubaix.	Samedi	68	remboursements	37,212 98
Id.	Dimanche	116	—	36,552 59
Lannoy	—	8	—	1,925 »
Croix	—	4	—	1,861 51
Wattrelos	—	10	—	6,472 97
Ascq	—	»	—	» »
Totaux. . .		206		84,025 05

Les opérations, pour le mois de mai sont suivies :

A Roubaix, par MM. L. Mulliez-Delattre et Alfred Duburcq, directeurs, et MM. A. Vernier-Lagache et L. Houzet-Boussemart, directeurs-adjoints — A Lannoy, par M. Victor Leborgne. — A Croix, par MM. Etienne Lepers et Alphonse Delesalle — A Wattrelos, par MM. Hien-Seynaeve et Ed. Delplanque. — A Ascq, par MM. Henri Dupire et Jules Havez.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/4. Les remboursements ont lieu les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, huit jours après la demande.

Le caissier,
FREMONT.

AVIS. — A l'occasion de la *fête* de la Pentecôte la caisse sera fermée le dimanche 6 juin.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
3 grands prix. — 20 médailles d'or

TOURCOING

L'installation des Vieux-Ménages

C'est hier après-midi, que les Vieux-Ménages, au nombre de seize, ont été installés dans le bâtiment aménagé à leur intention à l'Hospice-Général.

Déjà, à diverses reprises, nous avons entretenu nos lecteurs du merveilleux parti que la commission *administrative des hospices* a su tirer de l'ancienne salle d'asile de l'Enfant-Jésus.

Il est totalement impossible de reconnaître aujourd'hui le bâtiment de jadis.

On a su non seulement créer seize chambres, coquettement et confortablement meublées, mais aussi distribuer abondamment l'air et la lumière et donner à l'ensemble de l'asile des vieux ménages un superbe cachet. Les orphelins menuisiers de l'Hospice, sous la direction de leur habile professeur M. Cattelain, ont effectué tous les travaux du bâtiment et à côté de cela des meubles meublants d'un grand cachet artistique.

A trois heures, la commission administrative des hospices était réunie sous la présidence de M. Dron, vice-président.

Etaient présents : MM. Didry, Joseph Rasson, Cyrille Desbonvries, le docteur Cadeau assistait également à la réunion.

Les vieux ménages avaient été convoqués et se sont amenés la plupart accompagnés de parents et porteurs de leur petit baluchon.

C'est à la badine que les bons vieux ont traversé la cour pour gagner la grande salle commune sur laquelle s'ouvrent les couloirs.

Là on les fit asseoir, puis M. Desbouvries leur exposa que pour empêcher toute récrimination — et bien que les logements soient semblables — *on allait les faire tirer au sort. Cette proposition* fut bien accueillie par les vieillards.

Au préalable M. Dron, vice-président, adressa aux vieux ménages un petit discours.

Il leur dit entr'autres choses qu'ils seraient à l'Hospice comme chez eux, absolument libres. Ils pourront sortir les jours ordinaires, c'est-à-dire le lundi et le jeudi, et pour les autres jours il leur suffira d'en manifester le désir pour que la permission leur soit accordée. Ils pourront également recevoir les visites de leurs enfants à loisir.

Une entrée particulière aux vieux ménages ouvre sur la rue de Roubaix, et l'un d'eux fera fonction de concierge.

Les repas seront servis sur l'ordinaire de l'hospice dans chaque logement. Il ne tiendra qu'à vous d'être bien ici leur dit M. Dron, car de notre côté nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour vous rendre la vie douce et heureuse.

Le tirage au sort a eu lieu ensuite et à chaque attribution de logement, les bons vieux en prenaient possession aussitôt.

Tous jetaient des cris d'admiration et la plupart déclarèrent n'avoir jamais été si bien « en ménage. »

La joie la plus vive était peinte sur leur visage de même que sur celui des parents qui se trouvaient avec eux. Sans perdre de temps, *ils se mirent à leur aise et commencèrent à* caser leurs petits bibelots particuliers.

On leur a ensuite montré les dépendances de l'asile, la grande cour avec préau, le jardinet et les « petits endroits ».

Voilà donc nos grandes œuvres d'assistance sociale complétées.

Avant peu nous espérons voir le conseil municipal manifester le désir d'augmenter le nombre des vieux ménages en mettant la commission des hospices à même de construire et d'aménager un second bâtiment.

Il y aura à une date non encore fixée une inauguration officielle de l'institution.

Certificat d'études primaires

Les examens pour l'obtention du certificat d'études primaires auront lieu pour les garçons du canton Nord et Nord-Est le jeudi 10 juin à l'Ecole de la rue Neuve. Pour ceux de Tourcoing Sud, le lundi 14 juin, à l'Ecole de la rue des Piats.

Les jeunes filles des trois cantons passeront leurs examens le vendredi 11 juin à l'école rue Fin-de-la-Guerre.

Enseignement primaire

M. Roginart, instituteur-adjoint à Tourcoing, a obtenu un témoignage de satisfaction de la Société *française de tempérance.*

Le sans-gêne du clergé

Sous cette rubrique, nous avons hier entretenu nos lecteurs de la désagréable mésaventure survenue à la famille Dervaux, de la Croix-*Rouge*.

A cette occasion, nous recevons du curé de la paroisse la lettre suivante dans laquelle, on le verra, il plaide les circonstances atténuantes :

Tourcoing, 1er juin 1897.

Monsieur le Gérant de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Je lis dans votre journal, sous la rubrique de Tourcoing, le récit d'un fait qui s'est passé dans ma paroisse, hier lundi, 31 mai, et qui est arrangé de façon à faire peser sur moi le reproche de « sans-gêne » à l'égard de mes paroissiens.

Je proteste absolument contre cette intention odieuse, qui m'est attribuée injustement et méchamment dans cet article intitulé : « Le sans-gêne du clergé ».

Le personnel du clergé de ma paroisse étant insuffisant en nombre pour les messes et services qui devaient être célébrés ce jour-là, je m'étais assuré le concours d'un prêtre du collège de Tourcoing, M. l'abbé Desbarbieux, pour la messe de huit heures.

A huit heures moins cinq minutes, je reçois des mains d'un exprès un billet ainsi conçu : « M. Desbarbieux ne pourra pas aller dire la messe à Saint-*Joseph à huit heures*, il vient de tomber malade ; malheureusement tous ces messieurs ont dit la messe et il n'y a personne pour le remplacer. »

Aussitôt je vais à l'église, je montre aux parents de la défunte, pour qui on devait célébrer la messe du mois, le billet en leur exprimant mes regrets de l'impossibilité où j'étais de leur donner satisfaction, leur déclarant, en réponse à l'une de leurs observations, que l'honoraire de cette messe, qu'ils avaient payée en même temps que le service, leur serait remboursé.

Je me fis un devoir d'aller dans l'église présenter mes explications à l'assistance assez nombreuse.

Si mes explications ne satisfirent point tout le monde, je le regrette sans m'en étonner. S'il y eut du bruit dans l'église pendant quelques minutes, j'aurais le droit de m'en plaindre, puisque j'ai légalement la police de l'église. Mais il faut pardonner quelque chose à la première émotion.

« Un autre obit — dites-vous — pour une autre famille eut lieu après. » Eh ! sans doute, le prêtre qui devait dire la messe pour la famille Dervaux faisant défaut par suite de force majeure, est-ce que j'avais le droit d'en faire retomber les conséquences sur d'autres ? Si je pouvais accorder une faveur au président de la *Solidarité Républicaine*, je ne pouvais pas, et il en *conviendra lui-même, lui constituer* un privilège qui eût provoqué des réclamations irréfutables.

Vous annoncez que la famille Dervaux intente une action civile au curé de la Croix-Rouge et que vous tiendrez vos lecteurs au courant. Je le regretterais vivement pour elle.

En finissant, je tiens à proclamer une fois de plus, et là où il a été contesté, mon dévouement pour tous mes paroissiens sans aucune exception, non pas seulement jusqu'à la gêne, mais jusqu'au sacrifice de ma vie, et vous prie, Monsieur le Gérant, en comptant sur votre loyauté, selon mon droit, de recevoir mes civilités empressées.

A. MARCHANT.
Curé de Saint-Joseph.

Au cimetière

M. Delle, gardien du cimetière, a pincé, lundi soir, au cimetière, un gamin de huit ans, Victor